

Les Yeux DE SON MAÎTRE

N°130 AOÛT 2021

REVUE TRIMESTRIELLE DE LA FÉDÉRATION
FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS
DE CHIENS GUIDES D'AVEUGLES



ACTUALITÉS

La Fête des chiens guides

HISTOIRES DE VIE

Le chien guide, un projet de vie

DOSSIER

*Comment accueillir une personne
déficiente visuelle et son chien guide ?*



LES CHIENS
GUIDES
D'AVEUGLES

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS DE CHIENS GUIDES D'AVEUGLES
EST RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE-DÉCRET DU 26 AOÛT 1981

Le mot du Président

Chers Amis,

Le bonheur individuel n'est pas une sensation facile à définir, pourtant chacun de nous a essayé de le maintenir, pendant ces longs mois de privations.

Retrouver les choses simples, dont nous avons été privés ces derniers mois et qui nous reviennent en mémoire : un café en terrasse, l'accès aux cinémas et théâtres, apprécier une balade dans les parcs, avoir une vie sociale harmonieuse. Cette privation ressemble étrangement à la difficulté des personnes déficientes visuelles lorsqu'elles franchissent les portes de nos associations affiliées pour faire leur demande de chien guide.

Le confinement, elles le subissent souvent avec une vie sociale réduite ; comme nous avons été privés de notre liberté, elles en

sont privées elles aussi quand elles perdent la vue. Le chien guide représente pour elles cette liberté retrouvée, une vie sociale facilitée et le bonheur de refaire ces petites choses simples : marcher en toute sécurité, profiter de la balade sans buter sur chaque obstacle.

Grâce à votre générosité, nous continuons d'œuvrer pour remettre toujours plus de chiens guides aux personnes déficientes visuelles, qui retrouvent ainsi autonomie et liberté.

À l'instant où nous écrivons ce numéro, nous ne sommes pas certains que nos journées portes ouvertes puissent se tenir partout en France, mais rêvons d'un jour très proche où nous nous retrouverons ensemble sans distanciation ni masque.



Paul Charles,
Président de la
Fédération
Française des
Associations de
Chiens guides
d'aveugles (FFAC)



FFAC Affiliée
à la Fédération
Internationale



Sommaire

ACTUALITÉS

Vous êtes déficient visuel ou aidant d'une personne déficiente visuelle, cette étude vous concerne ! p.3
La Fête des chiens guides p.3

HISTOIRES DE VIE

Le chien guide, un projet de vie p.4

DOSSIER

Comment aider une personne déficiente visuelle ? p.6
Comment accueillir une personne déficiente visuelle et son chien guide ? p.8

LA FFAC ET VOUS

Mandala p.10
Les mots des donateurs p.11



P.J. : Courrier du
Président, bulletin de
soutien et enveloppe
retour.

Pour tout renseignement
sur un article de la revue,
adressez-vous au
secrétariat de la FFAC
au : 01 44 64 89 89.

Toute reproduction totale ou partielle d'un article ou d'une illustration doit être soumise à l'approbation préalable de la Direction de la Rédaction (même numéro que ci-dessus).

FFAC - Siège : 71, rue de Bagnolet - 75020 Paris - Tél. : 01 44 64 89 89 - Président : Paul Charles - Date de parution : Août 2021 - Directeur de la publication : Paul Charles • Maquette : GRAND M - 108, Boulevard de Ménilmontant - 75020 Paris • Cheillon Imprimeur - 26, boulevard Kennedy - 89100 SENS - Tél. : 03 86 65 04 78
• Comité de rédaction : S. Benaziz • A. Blanchin • S. Boiron • S. Boutemy • M. Burson • S. Castillo • E. Chassang • Y. DeSousa • M. Galibert • L. Garignon • D. Girard • V. Martineau • L. Meynier • M. Passeri • D. Platey • D. Touquet • L. Verut • A. Viot.
N° CPPAP : 1224H85774 - ISSN 0997-9700
Tirage : 70 916 exemplaires.

Vous êtes déficient visuel

ou aidant d'une personne déficiente visuelle, cette étude vous concerne !

Portée par la FFAC et 7 autres associations de la déficience visuelle, l'étude Homère est une enquête unique en France visant à recueillir des données à grande échelle sur la situation des personnes déficientes visuelles.

Aidez-nous à faire avancer la recherche française dans ce domaine en remplissant le questionnaire en ligne sur www.etude-homere.org. Besoin d'aide pour le remplir ? Une hotline est à votre disposition. Grâce à vous, nous pourrions récolter des données inédites sur la population déficiente visuelle et un ensemble d'informations pertinentes sur leur cadre de vie. En connaissant mieux leurs difficultés au quotidien, nous pourrions mieux cibler les aides dont elles pourraient avoir besoin pour une société toujours plus inclusive.

Il est essentiel de remplir ce questionnaire afin de se doter de données à grande échelle sur la situation des personnes déficientes visuelles dans notre pays.

Vous pouvez contacter le 06 35 36 59 97, du lundi au vendredi.

L'accès au questionnaire est régionalisé et étalé jusqu'à fin 2022. Retrouvez toutes les informations nécessaires sur www.etude-homere.org



ÉTUDE NATIONALE SUR LA DÉFICIENCE VISUELLE

Vous êtes peut-être concerné(e)



etude-homere.org

1,7

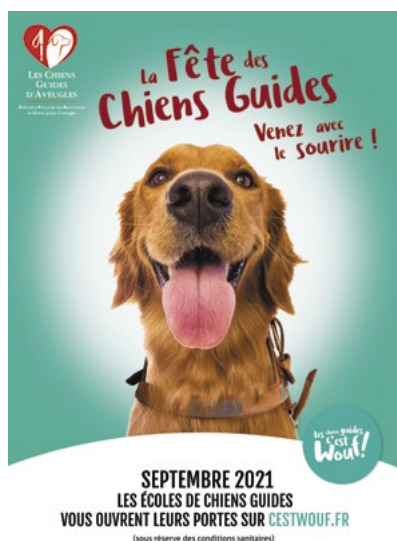
million : le nombre de personnes atteintes d'un trouble de la vision en France



1 Français sur 35 est atteint d'un trouble de la vision



1 personne aveugle naît toutes les 15 heures



La Fête des chiens guides !

Chaque année, le mois de septembre est marqué par la traditionnelle Fête des chiens guides.

L'occasion pour nos associations membres d'ouvrir leurs portes pour accueillir toutes les personnes qui œuvrent au quotidien pour la cause des chiens guides mais aussi toutes celles qui sont curieuses d'en apprendre toujours plus.

Compte-tenu de la situation sanitaire, nous ne pouvons pas vous assurer que toutes les Écoles de chiens guides puissent vous ouvrir leurs portes sous leur forme habituelle. Mais comme l'année dernière, nous avons prévu une expérience digitale, interactive et ludique. Au programme : des vidéos, des podcasts, des jeux et un webinar pour tout connaître sur les chiens guides. Au plaisir de vous revoir sur www.cestwouf.fr ou dans nos Associations !

Le chien guide, un projet de vie

Atteinte d'une dégénérescence maculaire évolutive génétique détectée à l'âge de 6 ans, Régine Thomière perd progressivement la vue jusqu'à ne plus oser se déplacer. Sa maladie, qui passe pour de la maladresse auprès de ses proches, est diagnostiquée à l'occasion d'une visite médicale lors de sa scolarité en milieu ordinaire.

Au fur et à mesure qu'elle grandit, sa vue baisse. Elle doit alors s'adapter sans cesse jusqu'à l'arrivée dans sa vie de son chien guide. Témoignage.

“ Il m'a rendu la liberté et ma confiance en moi. J'ai alors eu envie d'être maman, un projet partagé avec mon compagnon voyant. ”

Régine s'est toujours sentie différente des autres enfants sans jamais parvenir à comprendre ce qui la différenciait. Habitant en milieu rural, elle écrit, dessine et fait du vélo comme les autres enfants, sa famille ne prend donc pas conscience de la gravité de son handicap. « *Je me rappelle que ma grand-mère essayait même de me faire faire de la broderie* ». Elle grandit et s'adapte à sa déficience visuelle et obtient même un BEP vente et action marchande. Mais en raison de la détérioration de sa vision, elle renonce à passer un baccalauréat professionnel, qui nécessite de recourir à l'internat. Après un stage de trois mois dans un syndicat d'initiative, elle suit une formation d'agent d'accueil et de communication en milieu spécialisé. C'est alors qu'elle apprend le braille et réalise que d'autres personnes vivent avec le même type de handicap. C'est là aussi qu'elle découvre le chien guide.

À 25 ans, elle s'installe à Toulouse, apprend l'informatique adaptée dans une association pour personnes déficientes visuelles et trouve un emploi. Trois ans plus tard, elle demande enfin son premier chien guide car la lumière l'empêche de se déplacer. Elle l'obtient en 2001. « *Il m'a rendu la liberté et la confiance en moi. J'ai alors eu envie d'être maman, un projet partagé avec mon compagnon voyant.* »

En 2002 et 2005 naissent deux petits garçons. « *J'ai adopté une écharpe pour porter mon petit dernier tandis que je tenais son grand frère de la main droite* ».



► Régine avec son chien guide Volga et ses fils Julien et Alexis dans le porte-bébé.



► Remise de Pipper : de gauche à droite : Fanny, éducatrice – Régine et Pipper – Florence, famille d'accueil.

“
**Pipper est pour
 moi un
 renouveau,
 le plaisir de
 retrouver mon
 autonomie.
 Je vais où je
 veux, quand
 je le veux,
 je ne suis pas
 obligée de
 prévoir mes
 déplacements
 à l'avance.**
 ”

Guidée par ses chiens guides successifs, Régine les mène à l'école et suit les devoirs grâce à une aide deux fois par semaine et un dictaphone pour enregistrer les leçons. Volga a tout de suite compris qu'il fallait adapter la largeur du passage. Et les garçons ont fait le plein de câlins. « *Souvent, je retrouvais mon fils endormi avec mon chien* ». Mais la vision de Régine se dégrade encore massivement suite à ses grossesses.

À 37 ans, elle suit pourtant une formation d'esthétique et obtient le CAP. Au programme, soins du visage et du corps, massage, épilation et même maquillage. Pendant huit ans, elle exerce bénévolement dans une association. Parallèlement, elle a de nombreuses activités : gym, piscine, cours de chant, sensibilisation dans les collèges, auprès des familles d'accueil...

Malheureusement, juste avant le confinement de mars 2020, son 4^{ème} chien guide décède brutalement d'un cancer. Un mois plus tard, sa chienne précédente qui a partagé son existence pendant presque 6 ans après sa retraite doit être euthanasiée. Très marquée, Régine ne fait une nouvelle demande qu'en octobre et reçoit Pipper, sa nouvelle chienne, en mai dernier : « *J'ai essayé d'utiliser la canne, mais je ne me sentais pas en confiance et me heurtais aux obstacles. Pipper est pour moi un renouveau, le plaisir de retrouver mon autonomie. Je vais où je veux, quand je le veux, je ne suis pas obligée de prévoir mes déplacements à l'avance. Je sais que mon chien guide est prêt à partir parce qu'il est heureux.* »

Comment aider une personne déficiente visuelle ?

Aider une personne déficiente visuelle n'est pas toujours chose aisée pour un voyant : même si nous sommes pleins de bonnes intentions, nous ne savons pas comment nous y prendre. Il y a bien sûr la "traditionnelle traversée de rue" mais il y a bien d'autres situations moins évidentes auxquelles nous pouvons être confrontés : monter ou descendre un escalier, indiquer comment trouver des toilettes ou un siège dans un parc... La liste n'est pas exhaustive mais nous espérons que ces quelques exemples illustrés pourront vous être utiles.

Se présenter



La personne déficiente visuelle entend, comprend et parle comme tout le monde. Même s'il lui arrive d'être accompagnée, n'hésitez pas à vous adresser directement à elle. Pour l'aider, parlez-lui d'abord afin de ne pas la surprendre, et, comme elle ne vous connaît pas ou ne vous reconnaît pas toujours, présentez-vous.

Aider à traverser une rue



Vous vous demandez si une personne déficiente visuelle qui attend à un carrefour a besoin d'aide ? Le plus simple est de lui poser la question ! Il peut arriver qu'elle écoute simplement le carrefour pour se repérer, mais qu'elle ne traverse pas ici. Si elle a effectivement besoin de vous pour traverser, offrez-lui votre bras. Ne la tirez pas, ne la

poussez pas, et précédez-la pour sa sécurité. Puis, avant de la quitter, assurez-vous qu'elle situe bien où elle se trouve et qu'elle retrouve sa trajectoire.

Guider une personne déficiente visuelle :



• Monter un trottoir ou un escalier

Lorsque vous guidez une personne déficiente visuelle au bras, et que vous arrivez face à une montée ou une descente, il suffit de le lui signaler au bon moment, et de marquer un court arrêt. Pour un escalier, dites simplement : « *Nous montons.* » ou « *Nous descendons.* ». Il est important de signaler une éventuelle rampe (à droite ou à gauche), au besoin, posez votre main sur la rampe et demandez à la personne de suivre le long de votre bras jusqu'à votre main pour la trouver. Le cas échéant, il faut absolument préciser s'il s'agit d'un escalier roulant !

• Trouver un banc ou un siège

Pour montrer où se trouve un banc ou une chaise dans un restaurant par exemple, il suffit de poser la main sur le dossier, la personne n'aura alors qu'à suivre votre bras pour trouver le dossier, puis l'assise. Elle comprendra seule comment est orienté le siège. Ne l'attrapez pas par les bras, ni les épaules pour la faire s'asseoir, ne la poussez pas.



Décrire l'environnement :



Demandez à la personne si elle souhaite une description détaillée ou globale de ce qui l'entoure, cela vous permettra de donner les bonnes informations.

A noter que dans une pièce, il convient de ne pas laisser les portes et fenêtres entrebâillées.





”
**En voiture, placez
 sa main sur la
 poignée ou le
 sommet de la
 portière, elle
 trouvera seule le
 siège ainsi que la
 ceinture.**
 ”

Dans les transports



Pour le bus, le métro ou le train, placez sa main sur la barre de montée, précisez-lui si le couloir est à droite ou à gauche et indiquez-lui le dossier d'un siège vide ou la barre de maintien. Ne l'installez pas d'office sur une place réservée aux personnes handicapées car si elle n'a pas bon œil elle a peut-être bon pied !

En voiture, placez sa main sur la poignée ou le sommet de la portière, elle trouvera seule le siège ainsi que la ceinture.

Au restaurant



À table, il est bon de faire part du menu et signaler les verres à pied ainsi que les bouteilles surtout si elles sont débouchées.

Si vous devez rendre la monnaie, faites-le directement dans sa main en énumérant la valeur des pièces et des billets.

Lire un courrier



Lire un document pour une personne aveugle ou malvoyante peut, parfois, être bien utile. Lisez-le doucement de façon exacte en prenant soin de bien articuler. Si des personnes sont à proximité, la discrétion est de mise, surtout s'il s'agit d'une lettre abordant des questions personnelles.

Enfin ne modifiez pas votre manière de parler pour éviter certains mots comme « aveugle » ou « voir » qui ne sont pas choquants pour une personne déficiente visuelle.



Et à distance, l'application *Be My Eyes* permet, grâce à un appel vidéo en direct, à des bénévoles de fournir aux utilisateurs aveugles et malvoyants une assistance visuelle pour, par exemple, distinguer les couleurs des vêtements, vérifier si les lumières sont allumées ou préparer le dîner.

Comment accueillir une personne déficiente visuelle et son chien guide ?

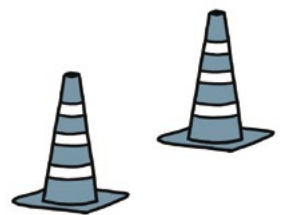


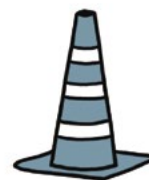
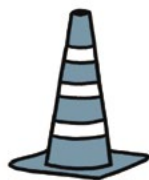
Nous sommes tous émerveillés par la relation de confiance qui existe entre un chien guide et son maître. Cette complicité ne s'explique pas, elle se vit tout simplement. Vous aurez peut-être l'occasion d'accueillir cette équipe hors-pair un jour à votre domicile, au bureau, dans votre magasin ou dans votre restaurant mais vous ignorez quels sont les bons gestes à adopter. On vous explique tout dans ce dossier. Zoom sur quelques cas pratiques.



J'ai un collègue déficient visuel qui vient au travail avec son chien guide. De quoi va-t-il avoir besoin ?

- D'une place où le chien guide pourra s'installer sans gêner le passage des collègues (un tapis pourra éventuellement y être placé),
- D'une gamelle d'eau à disposition (à l'initiative du maître),
- De repérer un espace extérieur proche pour que le chien puisse faire ses besoins et se détendre,
- De pouvoir accéder au lieu de restauration avec son chien.





**N'oubliez pas
dans la rue,
le chien guide
est au travail**



Ne le dérangez pas



Ne l'appellez pas



Ne le nourrissez pas



Ne le perturbez pas

Un maître et son chien guide souhaitent entrer dans mon magasin. Que dois-je faire ?

- Accueillir la personne déficiente visuelle et son chien guide, comme tout autre client du magasin, en vous adressant directement à elle. C'est très frustrant pour une personne déficiente visuelle que l'on ne s'adresse pas à elle directement.

- Laisser la personne faire ses achats seule, sauf si elle vous demande de l'aide.

Une personne aveugle arrive à l'hôpital/à la piscine/à la salle de sport avec son chien guide. Comment dois-je réagir ?

- Si le chien ne peut pas suivre son maître, demander à l'agent d'accueil de le garder dans son bureau jusqu'à son retour.
- Décrire l'environnement à la personne déficiente visuelle (chambre d'hôpital, vestiaires, appareils de sport, etc.), cela lui permettra de se sentir plus à l'aise.

Une personne déficiente visuelle souhaite monter dans mon taxi avec son chien. Comment l'aider ?

- Lui ouvrir la porte en l'en informant et la laisser s'installer seule. Son chien viendra se loger à ses pieds.



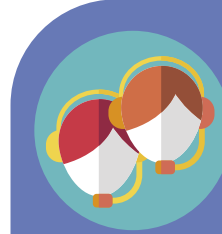
Un maître veut venir manger dans mon restaurant avec son chien. Comment bien le servir ?

- Lui proposer une table où son chien aura une place à proximité afin de ne pas gêner le passage des autres clients.
- Indiquer à la personne les différents plats sur votre carte.
- En la servant, lui indiquer le positionnement des aliments dans l'assiette comme les chiffres d'une horloge (à 10h, à 15h...).





**Tous unis dans la
Fédération Française
des Associations de Chiens
guides d'aveugles.**



Pour plus d'information,
contactez Mame Seck ou
Alice Larivière : **service
relations donateurs**
Tél : 01 44 64 89 89
ou 01 44 64 88 61

*Je désire accueillir un chien guide
lorsque son maître ne peut l'emmener en
vacances ou qu'il est souffrant. Comment
dois-je procéder ? Faut-il pour cela
devenir marraine d'un chien ? Lucy T.*

Chère Madame,

Si vous souhaitez apporter dévouement
et affection à des chiens guides de façon
ponctuelle, nous vous invitons à contacter
l'Association la plus proche de votre
domicile pour devenir « famille relais ».
Nous recherchons toujours ces familles
précieuses qui, comme leur nom l'indique,
prennent le relais lorsque les maîtres sont
indisponibles. Toutefois, il n'est pas
possible dans nos Associations d'être
marraine d'un chien.

Mame Seck – relations donateurs

*Bonjour à toute l'équipe, handicapé visuel depuis l'enfance, je souhaite
après cette longue période de confinement partir en vacances en famille
avec mon tout nouveau chien guide. Dois-je m'adresser à un établissement
hôtelier spécialisé ?*
Lilia B.

Cher Monsieur,

Vous pouvez vous adresser à l'établissement hôtelier de votre choix. L'article
88 de la Loi n° 87 588 du 30 Juillet 1987, modifiée et ratifiée par la Loi n°
2015-988 du 5 août 2015 permet le libre accès des chiens guides en éducation
dans les lieux ouverts au public. Le texte est le suivant :

« L'accès aux transports, aux lieux ouverts au public, ainsi qu'à ceux
permettant une activité professionnelle, formatrice ou éducative est autorisé
aux chiens guides d'aveugles ou d'assistance accompagnant les personnes
titulaires de la carte d'invalidité prévue à l'article L. 241-3 du code de l'action
sociale et des familles ou de la carte de priorité pour personne handicapée
prévue à l'article L. 241-3-1 du même code ou la personne chargée de leur
éducation pendant toute leur période de formation. »

Nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Alice Larivière – relations donateurs



**LES CHIENS
GUIDES
D'AVEUGLES**

Fédération Française des Associations
de Chiens guides d'aveugles

71 rue de Bagnole - 75020 PARIS
Tél : 01 44 64 89 89
www.chiensguides.fr
E-mail : **federation@chiensguides.fr**



Association sans but lucratif - Loi 1901
- C.C.P. La Source 33.706.50 R - Reconnue
d'Utilité Publique par Décret du 26.08.81

- Nous appliquons la réglementation sur la protection des données (RGPD).
À cette occasion, les règles relatives à vos données personnelles sont en vigueur :
- pouvoir consulter à tout moment les données en notre possession vous concernant.
- fournir des informations sur les données que nous recueillons et la façon dont nous les utilisons.

La FFAC a toujours apporté une attention particulière à la sécurisation et
l'utilisation des données. Sachez que vos droits, notamment de suppression des
données vous concernant, sont applicables.



La FFAC et les Associations fédérées ne font ni démarchage téléphonique ni vente à domicile (calendriers, cartes de parrainage, dons, etc.).
L'UNADEV ne fait pas partie de la FFAC et n'est pas une École de chiens guides.



**La Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles (FFAC) ne vit et n'agit que grâce
à la générosité du public, grâce aux dons et legs qu'elle reçoit, GRÂCE À VOUS. ↓ AIDEZ-NOUS ! ↓**



LES CHIENS GUIDES D'AVEUGLES
Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles **FFAC**
71, rue de Bagnole - 75020 PARIS - Tél. : 01 44 64 89 89 - Fax : 01 44 64 89 80

Bon de Soutien

(À retourner à : FFAC,
71 rue de Bagnole 75020 Paris)



☐ **Oui**, pour élever, éduquer et offrir plus de chiens guides aux personnes déficientes visuelles, **je fais un don de :**

☐ 25 € ☐ 50 € ☐ 100 € ☐ 200 €

☐ À ma convenance : €

☐ Veuillez trouver ci-joint mon versement par chèque à l'ordre de la FFAC.

→ Je recevrai le reçu fiscal qui me permet de réduire mes impôts des deux
tiers du montant de ce don et permet à la FFAC d'agir trois fois plus.

Mes coordonnées : Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] Ville :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Fédération des Chiens Guides d'Aveugles. Elles sont destinées au service des relations donateurs et aux tiers mandatés par la FFAC à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes et faire appel à votre générosité. La FFAC s'engage à ne pas sortir les données en dehors de l'Union Européenne. Ces données peuvent faire l'objet d'un échange à des tiers du secteur caritatif. Vous pouvez vous y opposer en cochant la case ci-contre : ☐ Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données à caractère personnel ou y accéder pour leur rectification, limitation ou effacement, en contactant : Service relations donateurs 71 rue de Bagnole - 75020 Paris. Tél : 01.44.64.89.89. Elles sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la finalité précitée.

LES CHIENS GUIDES D'AVEUGLES

Et si votre legs permettait plus de rencontres entre **aveugles** et **chiens guides** ?



Tom et Moby son chien guide.

Tous ensemble et dans toute la France, les Écoles de chiens guides d'aveugles et notre Fédération mettent tout en œuvre pour éduquer des chiens guides et les remettre gratuitement à des personnes aveugles ou malvoyantes.

En transmettant vos biens à l'une de nos Associations, vous participez concrètement à ces rencontres qui redonnent mobilité et autonomie aux personnes handicapées visuelles dans leur vie quotidienne.

Toutes nos Associations sont exonérées de droits de succession et utilisent donc l'intégralité de votre legs pour leurs missions.

Pour obtenir des renseignements sur le legs, demandez en toute confidentialité notre brochure gratuite avec le coupon ci-dessous ou contactez Kristel COHEN au **01 44 64 89 84** ou par mail à k.cohen@chiensguides.fr.

www.legschiensguides.fr



Tous unis dans la **Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles**.



• FONDATION
• FRÉDÉRIC
• GAILLANNE

« Chiens guides pour jeunes 12-18 ans, partout en France »

Partout en France nous agissons au plus près des personnes déficientes visuelles au quotidien.

© Christophe Charzat

DEMANDE DE DOCUMENTATION GRATUITE ET CONFIDENTIELLE - LEGS - ASSURANCE VIE



**LES CHIENS
GUIDES
D'AVEUGLES**

Fédération Française des Associations
de Chiens guides d'aveugles

☐ Oui, je souhaite recevoir la brochure d'information sur les legs et les assurances-vie et je retourne ce coupon à : **FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS DE CHIENS GUIDES D'AVEUGLES - 71 rue de Bagnolet - 75020 PARIS**

☐ Mlle ☐ Mme ☐ M

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :



YDSM2108